

QUAI DES NOTAIRES, la 1<sup>ère</sup> solution labellisée par le Conseil supérieur du notariat (CSN), propose un service de formalités préalables, qui associe le 1<sup>er</sup> moteur d'intelligence artificielle et d'interopérabilité du secteur notarial, et s'appuie sur une équipe de gestionnaires de dossiers experts, assurant pour vous, un contrôle qualité permanent et un service de support et d'assistance pour le notaire et les collaborateurs de l'office. Grâce à une utilisation quotidienne, QUAJ DES NOTAIRES vous assiste et vous permet d'améliorer sensiblement la rentabilité de l'office, dans le strict respect des règles professionnelles, déontologiques et de sécurité informatique prescrites par le CSN.

*(Avertissement : Les montants indiqués ci-dessous sont indicatifs et se rapportent à un dossier de vente standard en copropriété à une personne morale.)*

	Sans QUAI DES NOTAIRES	Avec Quai des Notaires
<b>1</b> Prix du dossier <b>QUAI DES NOTAIRES<sup>(1)</sup></b> <i>(formalités préalables)</i>	0 €	<b>0 €</b>
<b>2</b> <b>VOUS REDUISEZ VOS COUTS<sup>(2)</sup> :</b>		
Main d'œuvre <i>(temps gagné : 3h30/dossier)</i>	178 €	38 €
Coûts indirects	45 €	10 €
<b>Soit une réduction des coûts de :</b>		<b>175 €</b>
<b>3</b> <b>VOUS FAITES + D'ACTES<sup>(3)</sup> :</b>		
Emoluments de formalités / <b>1 acte</b>	698 €	641 €
Emoluments d'acte / <b>1 acte</b>	1 844 €	1 844 €
Emoluments complémentaires induits par les gains de temps générés grâce à Quai des Notaires = <b>+ 15% d'actes</b>	0	276 €
<b>Soit une hausse des revenus de :</b>		<b>219 €</b>
<b>Gain total généré avec QUAI DES NOTAIRES<sup>(4)</sup></b>		<b>394 €</b>

*(1) (2) (3) (4) : voir pages ci-après*

(1) Prix et modalités d'imputation du dossier de formalités préalables de QUAI DES NOTAIRES (hors options 15€HT) :

Pour soutenir les notaires, QUAI DES NOTAIRES fait évoluer ses tarifs au 1<sup>er</sup> avril 2024 et ramène le prix du dossier de formalités préalables pour les notaires abonnés à 56 €HT/dossier, facturé au nom du client et passé en débours, conformément aux règles comptables notariales, notamment celles retranscrites ci-dessous. (Pour connaître la liste des services et prestations réalisées dans chaque type de dossier de formalités préalables, se reporter aux fiches produits et ci-dessous au (3) pour le cas du dossier cité en exemple).

Information : Les modalités d'imputation présentées sont indicatives et conformes au Décret n°78-262 du 8 mars 1978 modifié par le Décret n°2020-179 du 28 février 2020, et aux règles et conditions professionnelles et déontologiques énoncées par le Conseil supérieur du notariat (CSN) et notamment aux avis de la Commission du statut et de l'éthique du CSN : « Les notaires ont droit au remboursement des sommes dues à des tiers et payées par eux pour le compte de clients à l'occasion de leur activité professionnelle. » ; « Le notaire doit veiller à ce que la facture ne comprenne pas des frais inutiles pour le client et que son coût reste raisonnable. » « Le notaire ne peut faire une entorse à la règle d'uniformité du tarif qui résulterait d'une facturation particulière et au principe d'égalité des usagers du service public. ». Le notaire est seul décisionnaire et responsable de la politique de gestion et du fonctionnement appliqué

(2) Détails des calculs de réductions des coûts de production :

SANS QUAI DES NOTAIRES					AVEC QUAI DES NOTAIRES				
1. Coûts de main d'œuvre									
Tâches	Temps passé (heure)	Détail	Coût horaire chargé		Tâches	Temps passé (heure)	Détail	Coût horaire	
			Collaborateur	Notaire				Collaborateur	Notaire
			30 €	50 €				30 €	50 €
ouverture (administrative) du dossier par le collaborateur	0,25	création du dossier dans le logiciel de rédaction d'actes sans demande de pièces	8 €		ouverture (administrative) du dossier par le collaborateur	0,25	sans demande de pièces	8 €	
supervision par le notaire ou notaire assistant ou rédacteur	0,5	OUVERTURE DU DOSSIER : supervision du 1er contact / prise de connaissance & transmission au collab. (0,1h) ; EN COURS : vérification de l'avancement/complétude du dossier (0,2h) ; FIN DU DOSSIER : vérification, contrôle (0,3h)		25 €	supervision par le notaire ou notaire assistant ou rédacteur	0,25	OUVERTURE DU DOSSIER : supervision du 1er contact / prise de connaissance & transmission au collab. (0,1h) ; EN COURS : vérification de l'avancement/complétude du dossier (0h) ; FIN DU DOSSIER : vérification, contrôle (0,3h)		13 €
Constitution du dossier	2	Demande de toutes les formalités	60 €		Constitution du dossier	0,25	Demande de toutes les formalités	8 €	
Suivi de la complétude & relances	1	Temps passé cumulé au total durant tout le dossier jusqu'à sa complétude	30 €		Suivi de la complétude & relances	0,25	Temps passé cumulé au total durant tout le dossier jusqu'à sa complétude	8 €	
Réception, pointage, numérisation et classement des pièces	1		30 €	25 €	Réception, pointage, numérisation et classement des pièces	0,1		3 €	
			128 €	50 €				26 €	13 €
Total du temps passé (en heures) :	4,75	TOTAL coûts de main d'œuvre en € :	178 €		Total du temps passé (en heures) :	1,1	TOTAL coûts de main d'œuvre en € :	38 €	
2. Coûts indirects									
Coûts indirects (enveloppes, affranchissement, papier, coûts imprimantes, coûts électricité, location, déplacements)			45 €		Coûts indirects (enveloppes, affranchissement, papier, coûts imprimantes, coûts électricité, location, déplacements)			10 €	
3. TOTAL coûts de main d'œuvre + coûts indirects									
TOTAL coûts main d'œuvre + coûts indirects			223 €		TOTAL coûts main d'œuvre + coûts indirects			48 €	
<b>Soit une économie totale sur les coûts indirects et de main d'œuvre égale à :</b>								<b>175 €</b>	

(3) Détail des émoluments calculés par acte et émoluments supplémentaires :

Liste des formalités réalisées par **QUAI DES NOTAIRES** (cas d'une vente standard en copropriété à une personne morale) :

	N°	Désignation de la prestation	Emolument HT
Etat-civil	Forfait	État civil	0,00 €
BODDAC - Annonces de rétablissement personnel	219	Consultation de fichier public	11,32 €
BODDAC - Annonces commerciales	219	Consultation de fichier public	11,32 €
Extrait K-BIS (Infogreffe)	219	Consultation de fichier public	11,32 €
État des procédures collectives (Infogreffe)	219	Consultation de fichier public	11,32 €
Registre national des gels	219	Consultation de fichier public	11,32 €
Identification et interrogations des mentions Répertoire Civil portées en marge des actes d'Etat civil	219	Consultation de fichier public	11,32 €
AVIS SIRENE	219	Consultation de fichier public	11,32 €
Plans Cadastre (extraits, plans de situation, vues aériennes) - Extrait cadastral Modèle 1 (sous réserve des modalités d'application d'"Apex2")	Forfait		0,00 €
NRU (Elaboration et transmission au notaire)	204	Obtention de tout document nécessaire à la rédaction d'un acte et non tarifé par ailleurs (documents d'urbanisme au sens large)	56,60 €
CU (Demandes, relances, suivis, vérification et transmission au notaire)			
Certificat d'Alignement			
Certificat de Numérotage			
Demendes de renseignements sur les carrières			
Certificat d'hygiène, salubrité, non péril	204	Obtention de tout document nécessaire à la rédaction d'un acte et non tarifé par ailleurs (des documents relatifs à la protection des personnes)	56,60 €
Renseignements sur l'assainissement (demandes, suivis, transmission au notaire)			
Pré état daté ou état daté	204	Obtention de tout document nécessaire à la rédaction d'un acte et non tarifé par ailleurs	56,60 €
Vérification de l'immatriculation du syndic	182	Vérification du respect des dispositions de l'article L. 711-2 du code de la construction et de l'habitation dans le cadre de l'acte authentique mentionné au 1er alinéa de l'article L. 711-5 du même code	15,09 €
Etat des risques et pollutions	221	Diagnostic technique	15,09 €
Etat des nuisances sonores et aériennes	219	Consultation de fichier public	11,32 €
ICPE	219	Consultation de fichier public	11,32 €
BASIAS	219	Consultation de fichier public	11,32 €
SIS & BASOL	219	Consultation de fichier public	11,32 €
Plan d'exposition au bruit	219	Consultation de fichier public	11,32 €
Recul du trait de côte	219	Consultation de fichier public	11,32 €
Géorisques	219	Consultation de fichier public	11,32 €

Détail des calculs d'émoluments comparés :

<b>EMOLUMENTS DE FORMALITES HT - VENTES</b>				
<i>(comparaison sur la base des formalités réalisées par QUAI DES NOTAIRES)</i>				
	<b>N°</b>	<b>Désignation de la prestation</b>	<b>Sans QUAI DES NOTAIRES</b>	<b>Avec QUAI DES NOTAIRES</b>
Etat-civil	Forfait	État civil	0,00 €	0,00 €
BODDAC - Annonces de rétablissement personnel	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
BODDAC - Annonces commerciales	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
Extrait K-BIS (Infogreffe)	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
Etat des procédures collectives (Infogreffe)	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
Registre national des gels	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
Identification et interrogations des mentions Répertoire Civil portées en marge des actes d'Etat civil	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
AVIS SIRENE	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
Forfait	194	Actes destinés à être publiés au fichier immobilier : actes d'état civil, attestations, demandes de cadastre, copies authentiques, copies sur papier libre, copies publicité foncière, extraits d'acte, réquisitions d'état	339,58 €	339,58 €
NRU (Elaboration et transmission au notaire)	204	Obtention de tout document nécessaire à la rédaction d'un acte et non tarifé par ailleurs (documents d'urbanisme au sens large)	56,60 €	0,00 €
CU (Demandes, relances, suivis, vérification et transmission au notaire)				
Certificat d'Alignement				
Certificat de Numérotage				
Demendes de renseignements sur les carrières				
Certificat d'hygiène, salubrité, non péril	204	Obtention de tout document nécessaire à la rédaction d'un acte et non tarifé par ailleurs (des documents relatifs à la protection des personnes)	56,60 €	56,60 €
Renseignements sur l'assainissement (demandes, suivis, transmission au notaire)				
Pré état daté ou état daté	204	Obtention de tout document nécessaire à la rédaction d'un acte et non tarifé par ailleurs	56,60 €	56,60 €
Vérification de l'immatriculation du syndic	182	Vérification du respect des dispositions de l'article L. 711-2 du code de la construction et de l'habitation dans le cadre de l'acte authentique mentionné au 1er alinéa de l'article L. 711-5 du même code	15,09 €	15,09 €
Etat des risques et pollutions	221	Diagnostic technique	15,09 €	15,09 €
Etat des nuisances sonores et aériennes	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
ICPE	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
BASIAS	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
SIS & BASOL	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
Plan d'exposition au bruit	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
Recul du trait de côte	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
Géorisques	219	Consultation de fichier public	11,32 €	11,32 €
<b>Total émoluments des formalités réalisées par QUAI DES NOTAIRES :</b>			<b>698,04 €</b>	<b>641,44 €</b>

Détail du calcul du nombre d'actes supplémentaires généré grâce à QUAJ DES NOTAIRES (Source : Rapport 2022 du CSN) :

Nombre d'actes authentiques réalisés par les notaires en 2022 en France : **5,52 millions**

Nombre de salariés du notariat en 2022 : **69011** (toutes fonctions confondues, y compris collaborateurs non rédacteurs)

Nombre moyen d'actes authentiques par salarié par mois (5,52 millions/69011/12) : **7 AA/salarié/mois**

Nombre moyen d'heures travaillées par salarié par mois : **151,67 heures travaillées/salarié/mois**

Nombre moyen d'heures travaillées par salarié par acte authentique par mois : **23heures/acte authentique/salarié/mois** (151.67/7)

Nombre d'heures de travail économisées grâce à un dossier QUAJ DES NOTAIRES : **3heures30/dossier**

Soit une économie mensuelle de temps équivalente à **15% d'actes en plus** (3h30/23h/AA/salarié/mois)

Soit un émoluments d'acte supplémentaire grâce à l'utilisation de QUAJ DES NOTAIRES de : **276 €/dossier** (15%\*1884 €)

Emolument moyen d'un acte authentique en 2022 : **1884 €/AA** (10,4Mds€ / 5,52 Md'AA)

(4) Gain généré pour l'étude, grâce à l'utilisation des dossiers de formalités préalables de QUAJ DES NOTAIRES :

En moyenne, un office gagne 394 €/dossier en utilisant les dossiers de formalités préalables de QUAJ DES NOTAIRES :

Coût du dossier : 0€ (le prix du dossier 56 € HT, facturé au nom du client est passé en débours, conformément aux règles comptables notariales précitées au (1))

Economies sur les coûts de production : 175 € de réduction des coûts (cf ci-dessus (2)) pour un dossier de vente en copropriété standard à une personne morale

Revenus supplémentaires : 219 € (le temps gagné par dossier de formalités préalables QUAJ DES NOTAIRES : 3h30/dossier, représente 15% du temps passé par mois qui est n'est plus monopolisé par les formalités préalables et peut être affecté à rédiger des actes supplémentaires)